

Fleurance fleurira toujours !

Communiqué de presse



Fleurance fleurira toujours !

Suite au passage du jury du label « Villes et villages fleuris » durant le mois d'août, la Ville de Fleurance a la fierté de vous annoncer avoir obtenu une 3e fleur dans sa labellisation !

« Florencia floruit, floret semperque florebit » : depuis sa création, la devise de Fleurance est « Fleurance a fleuri, fleurit et fleurira toujours ». Ainsi, la Commune a toujours porté une

attention particulière au fleurissement, à la préservation de la biodiversité et au développement durable.

En reconnaissance de cet engagement, la Ville a obtenu en 2001 le 1er prix au concours départemental, puis une première fleur au label « Villes et Village Fleuris » en 2012.

Depuis, Fleurance n'a cessé de se développer en répondant aux critères exigés par le label.

Cette année, après la remise d'un dossier de présentation au cours du mois de mai, les agents et les élus de la Commune ont bénéficié d'une pré-visitte du jury départemental, permettant de préparer, à l'image d'un examen blanc, la visite du jury régional.

Suite aux précieux conseils reçus, la Commune a eu le plaisir d'accueillir, le 3 août 2025, les trois membres du jury régional en présence des élus de la Ville, de Jérôme Dazats, directeur de l'Office de tourisme INTO Gascogne Lomagne, de Louis Viel, créateur de l'œuvre "Être arbre", de Pierre Carté, ancien élu et patron des serres éponymes, ainsi que des agents municipaux des services techniques.

Après un départ en Mairie, le groupe a circulé dans la ville pour en visiter les points clés, en profitant des explications des élus et des professionnels concernés par chaque thématique.

Le 14 octobre, les résultats de cette visite ont apporté une reconnaissance toute particulière au travail mené ces dernières années : la Ville de Fleurance a obtenu une 3e fleur au label « Villes et Village Fleuris » !

La Commune adresse un grand merci aux équipes qui ont monté le dossier de présentation (disponible sur www.villfleurance.fr) et qui travaillent toute l'année à rendre la ville plus belle, plus harmonieuse et plus durable en faveur du bien-être des Fleurantins.

La remise des prix du label aura lieu le 1er décembre à Millau.

A propos du label « Villes et villages fleuris » :

Depuis 65 ans, le label Villes et Villages Fleuris accompagne les collectivités dans leur transition vers un cadre de vie plus harmonieux et durable. Aujourd'hui, le label valorise une démarche globale d'amélioration du cadre de vie en intégrant des enjeux environnementaux majeurs : végétalisation des espaces publics, préservation des ressources naturelles, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique.

Ces initiatives contribuent également à la mise en valeur du patrimoine, à l'implication citoyenne et au renforcement de l'attractivité résidentielle et touristique.

Le label constitue ainsi une réponse concrète aux aspirations des habitants, conciliant qualité de vie et respect de l'environnement.

Source : <https://villes-et-villages-fleuris.com/>